

11 NOVEMBRE

Commémoration annuelle



Le 11 novembre, c'est le jour de l'année où nous pensons à tous les français qui sont morts pour défendre notre pays.

En 1914, des dizaines de jeunes habitants de Saint-Ours sont partis de chez eux, en laissant leurs familles (femmes, enfants, parents, grands-parents), assumer le travail de la ferme ou de leur petite entreprise. Dans certaines familles, des fratries entières étaient mobilisées.

A Saint-Ours, 23 noms sont inscrits sur le monument aux morts. Nous retrouvons le nom de ces 23 jeunes hommes, qui avaient entre 20 et 30 ans, sur les tombes familiales. Il semble pourtant manquer un nom sur notre monument aux morts : celui de Joseph Louis Paul Morel, né en mars 1895 et disparu dans les tranchées en avril 1915, pourtant inscrit sur la tombe de la famille Morel.

Après avoir effectué quelques recherches, nous avons trouvé l'explication à ce nom manquant. En effet, il s'avère que les parents de Joseph avaient quitté Saint-Ours pour aller travailler et habiter à Neuilly-sur-Seine. Joseph Morel n'a donc pas été oublié, son nom est inscrit sur le monument aux morts de Neuilly.

Il est important de ne pas oublier ces moments sombres de notre pays, et c'est pour cela que nous avons demandé aux jeunes du village de déposer une fleur à chaque nom. En mémoire de ces autres jeunes, qui n'avaient rien demandé et qui sont morts pour nous.



Un nouvel outil de communication

La mairie s'est équipée de PanneauPocket, une application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

Pour les habitants, c'est une application gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre la commune de Saint-Ours en favori.

Ainsi, vous recevrez (si vous le souhaitez) une notification pour chaque nouvelle information communiquée par la mairie.

Seront diffusées différents types d'informations, telles que les alertes météo, les événements à venir, les coupures de réseaux, les travaux, etc.

En plus de l'application disponible sur smartphone et sur tablette, il vous sera également possible de consulter ces informations via le site web : www.app.panneaupocket.com.

Ce nouvel outil de communication est mis en place pour faciliter l'accès à l'information de la population. Il complète les différents outils existants (MIEL, flyers dans les boîtes aux lettres, site internet, réseaux sociaux), mais ne les remplace pas.

Pour télécharger l'application, il vous suffit de vous rendre sur l'App Store ou le Google Store, de taper « Panneau Pocket » dans la barre de recherche, et de l'installer.

OCTOBRE ROSE

Les habitants se mobilisent

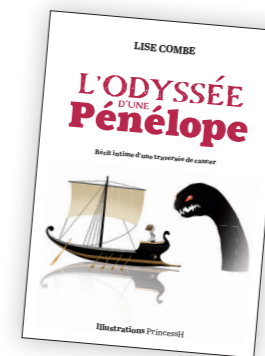
Pour la 2^e année consécutive, la commune a souhaité s'engager dans la campagne de sensibilisation contre le cancer du sein, « Octobre Rose ».

Comme l'an dernier, le village a été décoré en rose, avec des décorations créées lors d'un atelier participatif à la salle des fêtes.

Puis, le 8 octobre dernier, une marche rose a été organisée.

Malgré la pluie présente ce jour-là, une trentaine de courageux étaient au rendez-vous pour ce moment de partage et de sensibilisation.

Lise Combe, auteure du livre « L'odyssée d'une Pénélope », avait gentiment accepté de revenir parmi nous pour animer cette marche. Témoignages et moments de lecture ont donc rythmé cette après-midi.



À l'arrivée, les participants ont pu déguster, pour le goûter, des plateaux de fromages et charcuterie, offert par la Fromagerie « Entre lacs et montagnes ». Un beau moment de solidarité !



la voix des assos

Fête de la Batteuse

La 50^e édition de la Fête de la Batteuse a été un immense succès, avec plus de 3000 visiteurs estimés sur le week-end ! Le comité tient à remercier chaleureusement les plus de 150 bénévoles qui ont apporté leur aide à l'organisation de l'événement !

Cette année pour la 1^{ère} fois, le Comité organise, en partenariat avec l'école de musique « Amadeours », un concert de Noël.

Celui-ci aura lieu à la salle des fêtes, samedi 10 décembre à partir de 19 h.

Au programme : concerts, buvette, snack...

Sou des écoles

Le sou des écoles de Saint Ours est encore cette année bien actif ! Les membres du sou appellent les parents à se mobiliser tout au cours de l'année sur divers événements afin de rapporter des fonds. Ces fonds nous servent comme toujours à organiser des sorties et des événements scolaires, à permettre à nos petits bouts d'aller profiter de notre belle région en allant au ski, à la voile, au musée, en forêt, en montagne... Comme tous les ans, nous organisons notre vente de nems maison en novembre. Suivra ensuite au cours de cette année scolaire la vente de galettes de rois en janvier, le repas à emporter au printemps, le carnaval... Et pour finir en août, la fête de la batteuse à ne pas rater !

Saint-Ours accueille le Parc naturel des Bauges



Fin octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir le comité syndical du Parc Naturel des Bauges. Après l'accueil par le président Philippe Gamen et la présentation de la commune par le maire aux élus des 67 communes qui composent le parc, il y a eu la présentation de quelques actions de l'année 2022 :

- **Assurer l'entretien** des 450 kms de sentiers GR et GRP
- **Le suivi et le renouvellement** du programme LEADER (des entreprises de St Ours ont été aidées par LEADER dans leurs investissements)
- **Le dépôt de la candidature** pour un nouveau projet agro-environnemental et climatique avec un financement de plus de 2 200 000 Euros pour les agriculteurs du parc sur 5 ans
- **Réalisation d'un atlas de la biodiversité communale** (connaître son patrimoine naturel)



Pour rappel, Saint-Ours est commune adhérente du Parc des Bauges depuis sa création. Faire partie du parc nous permet d'obtenir diverses subventions, d'être accompagnés et conseillés sur certains projets communaux, sur le volet architectural, agricole et social, et de profiter de différentes initiatives portées par le Parc.

SÉCURITÉ Soyons prudents !



Les jours raccourcissent, cyclistes et piétons pensez à vous éclairer et à mettre un gilet jaune lors de vos sorties pour limiter au maximum le risque d'accident.

Port du casque à vélo : Certains enfants vont à l'école à vélo, on ne peut que s'en réjouir. Seulement il ne faut pas oublier que le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Le casque doit être attaché. Plus qu'une question de législation, c'est avant tout une question de sécurité.

Astuce nature Préparer le jardin pour l'hiver

Le jardin se vide petit à petit. Il est temps de couvrir la terre avec un paillage vert tel que feuilles mortes, broyat de végétaux, foin ... de 5 à 20 cm d'épaisseur à moins d'avoir déjà semé un engrais vert type moutarde ou phacélie. Le paillage évite le lessivage de la terre par la pluie et limite l'érosion due au vent et au gel qui fragilisent le sol. Il limite également le développement des adventices (mauvaises herbes). Le paillage nourrit le sol, le rend plus fertile. Il sert également d'abri aux petits insectes permettant ainsi d'améliorer la biodiversité au jardin. Encore un peu de travail pour les jardiniers avant la pause hivernale !



OUVERTURE
DE LA MAIRIE

**Le secrétariat
est ouvert**

- **le lundi** de 16 h à 19 h 30
- **le mercredi** de 9 h à 11 h et **le vendredi** de 13 h 30 à 16 h 30.
- **La permanence des élus a lieu le lundi de 18 h à 19 h 30.**

Agenda

Samedi 5 novembre

Vente de nems - de 14 h à 19 h sur la place de l'église

Vendredi 11 novembre

Commémoration du 11 novembre - 11 h 15 au monument aux morts

Samedi 19 novembre

Atelier de création des décors de Noël - 14 h à la salle des associations

Samedi 26 novembre

Repas dansant organisé par les Amis du Village - à partir de 20 h à la salle des fêtes. Réservation de la croziflette au 06 42 38 51 06

Samedi 10 décembre

Concert de Noël - à partir de 19 h à la salle des fêtes

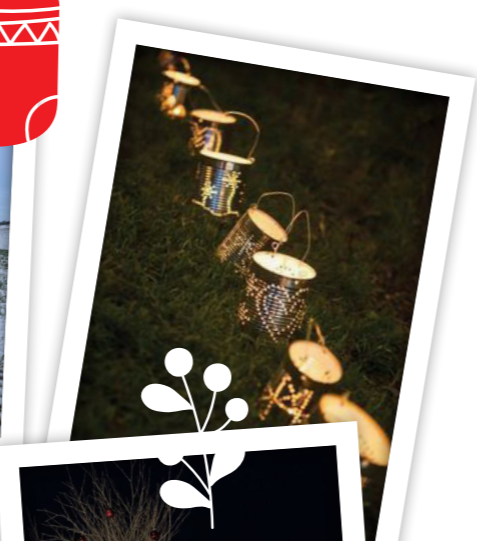
Dimanche 11 décembre

Marché de Noël - de 10 h à 19 h sur la place de l'église



Mairie de Saint-Ours,
589 route du Chef- Lieu
Tél. : 04 79 54 91 87
mairie@saintours-savoie.fr

Noël arrive vite !



Comme l'an dernier, nous vous proposons de participer à un atelier de création de décorations pour le village.

Rendez-vous le samedi 19 novembre à 14 h à la salle des associations (mairie), pour partager ce moment créatif ! Ouvert aux petits comme aux grands ! La mise en place se fera ensuite le samedi 3 décembre.



Une retraite bien méritée

Le 30 septembre dernier, le personnel enseignant, des parents d'élèves, quelques conseillers municipaux, et même d'anciens élèves de l'école se sont réunis pour le pot de départ à la retraite d'Agathe Zapillon. Après des discours de remerciement de la directrice et du maire, Agathe s'est vue remettre un beau bouquet, des dessins faits par les enfants ainsi que d'autres présents.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



LE MOT DU MAIRE **LOUIS ALLARD**

Fin d'année chargée en prévision

Après un été bien plus chaud que la normale, l'automne est arrivé : la nature a repris goût à la vie, et les prairies sont redevenues vertes. La sécheresse de ces derniers mois a été éprouvante et les agriculteurs auront du mal à passer l'hiver pour nourrir leurs animaux, ils seront aidés par les organisations professionnelles.

Fin septembre, Agathe Zapillon a pris sa retraite après plus de dix années au service des enfants de l'école, et a été remplacée par Pascale Grillet. Elles sont quatre personnes, employées de la commune, à travailler à l'école comme Atsem, service à la cantine et à la garderie qui a été reprise par la commune.

La commune a demandé à Grand Lac de travailler sur les eaux pluviales, pour que

le hameau de Bassa ne soit pas inondé dans les périodes de grosses pluies. Nous leur avons proposé plusieurs solutions, mais c'est l'agglomération qui a cette compétence : ils ont donc le pouvoir de décision et les finances.

Deux chantiers vont se faire en 2023 : les travaux d'enfouissement de réseaux secs et la rénovation du réseau d'éclairage public. Ces deux projets seront subventionnés par le syndicat départemental d'électricité.

Enfin, en cette fin d'année, les associations de la commune ont prévu plusieurs animations, que vous trouverez dans l'agenda en dernière page. Participer à ces événements, c'est l'occasion de vivre ensemble !

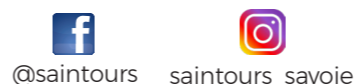
Nous vous souhaitons à tous une belle fin d'automne !



Recensement des entreprises

Vous êtes entrepreneur sur Saint-Ours ?

Faites-vous connaître en mairie ou envoyez-nous par mail vos informations (nom de l'entreprise, activité, contact), et nous vous référencerons sur le site web de la commune.



Suivez toute l'information de la commune sur Facebook et Instagram

